



communiqué de presse

Rosk lance le paiement automatique sous 72h pour les professionnels de la restauration

Le jeudi 20 novembre 2025 - Rosk, la solution experte de l'emploi dans l'hôtellerie-restauration, innove à nouveau. Désormais, les professionnels intérimaires bénéficieront d'un premier versement automatique 72h après la fin de chaque mission, sans démarche à effectuer.

Dans un secteur où les pratiques salariales ont peu évolué, [Rosk](#) casse les codes en introduisant un paiement automatique sous 72h après chaque mission. Ce nouveau réflexe vise à **renforcer le pouvoir d'achat, répondre aux attentes de flexibilité** d'une nouvelle génération de travailleurs et réduire le stress financier pour un cadre de travail plus serein.

Le pouvoir d'achat : un enjeu RH autant qu'économique

Selon l'Insee, 48 % des Français estiment que leur situation financière s'est dégradée en 2024, tandis que 1 salarié sur 2 a déjà été à découvert cette année (Banque de France). Une réalité qui n'épargne pas le monde du travail : 87 % des DRH observent une hausse du stress financier de leurs collaborateurs (OpinionWay pour Rosaly). Dans l'hôtellerie-restauration, ce malaise se traduit de manière tangible : **absentéisme accru, perte de motivation, turn-over masqué ou "quiet quitting"**.

Pour y répondre, Rosk propose une solution concrète : **l'acompte automatique sur salaire sous 72h**, correspondant à 70 % du salaire brut (un niveau supérieur à la majorité des pratiques du travail temporaire). Cette somme, déjà due au salarié, n'est ni un prêt, ni une avance, mais une réponse directe aux besoins de flexibilité financière exprimés par les professionnels du secteur. Autre atout : la rapidité et la régularité du versement. Le paiement intervient sous 72h pour les missions courtes et chaque semaine pour les missions plus longues, assurant une régularité des revenus pour mieux gérer leur budget.

Fini la paperasse, place à la simplicité

Avec ce dispositif, Rosk se distingue de la majorité des acteurs du marché. Contrairement aux agences d'intérim ou plateformes qui exigent une demande manuelle (souvent par téléphone ou via des démarches complexes) et aux établissements dont les fréquences de paie des extras sont irrégulières, Rosk automatise entièrement le processus. Une vraie innovation d'usage : plus de paperasse, plus d'attente, juste un versement régulier et prévisible. Les professionnels gardent néanmoins la main sur leurs préférences et peuvent, en un clic, choisir de repasser à un paiement mensuel s'ils le souhaitent.

Des professionnels qui plébiscitent la rapidité de paiement

Une enquête menée par Rosk auprès des professionnels de la restauration confirme cette attente :

- **77 % souhaitent être payés le plus rapidement possible après chaque mission**
- Pour deux tiers des répondants, l'acompte sert d'abord à couvrir les dépenses du quotidien (66%). **Pour 55 %, c'est également un moyen d'éviter les frais de découvert ou les pénalités liées aux retards de paiement**
- Près d'un salarié sur deux a déjà demandé une avance ou acompte en restauration (46 %)
- **41 % estiment qu'un acompte automatique réduirait leur niveau de stress**

Ces chiffres traduisent une réalité : la flexibilité de paiement n'est plus un luxe, mais une attente forte du terrain.

**Méthodologie : sondage mené sur l'application Rosk auprès de 87 professionnels de la restauration entre le 2 et le 14 novembre 2025.*

Accompagner le bien-être financier des professionnels

Cette mesure sera accompagnée d'une série d'articles dédiés à l'éducation financière, diffusée directement dans l'application Rosk. **Objectif : donner à**

chaque professionnel les clés de sa santé financière, avec des conseils pratiques pour mieux gérer son budget, anticiper ses dépenses et éviter les frais inutiles. Cette démarche répond à un besoin réel : dans l'application Rosk, la catégorie « Rémunération et argent » est déjà la plus consultée (40 % des lectures), preuve de l'appétence des professionnels du secteur pour mieux comprendre et maîtriser leurs finances.

« Quand on travaille dur, surtout dans la restauration, attendre plusieurs semaines pour être payé n'a plus de sens. Avec cet acompte automatique versé 72h après chaque mission, on redonne aux professionnels de la liberté et de la sérénité financière, sans paperasse ni attente. C'est une vraie rupture : l'automatisation simplifie la vie des pros, renforce leur pouvoir d'achat et positionne Rosk parmi une nouvelle génération d'acteurs de l'emploi plus agiles et connectés aux vraies attentes des travailleurs » explique **Florent Malbranche, CEO et co-fondateur de Rosk.**

À propos de Rosk

Lancé en 2024, Rosk est une solution experte de l'emploi en hôtellerie-restauration. Elle permet aux professionnels et entreprises de se connecter pour des opportunités en CDI ou intérim adaptées à leurs aspirations et à leurs besoins.

Rosk

Nouveau sur Rosk : **le paiement rapide** des professionnels !

Un premier versement seulement 72h après chaque mission.

